

# 7 accueils de loisirs ouverts cet été

## CE QUI CHANGE

- Les capacités d'accueil ont été réduites pour avoir un taux plus élevé d'encadrement des enfants, et les espaces consacrés aux activités ont été agrandis afin de permettre le **respect des consignes sanitaires** fixées par la direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations.
- Il ne sera pas possible d'organiser autant d'activités que les autres étés. Les mini-camps et les grands rassemblements entre plusieurs structures n'auront pas lieu et les activités ne permettant pas la distanciation physique, ou impliquant le partage de matériel seront exclues.
- Les enfants seront placés dans des groupes de 5 enfants pour les moins de 6 ans, et de 8 enfants pour les plus de 6 ans, dont la composition restera inchangée durant toute la semaine
- **Les enfants des personnels mobilisés par la crise sanitaire sont prioritaires.** La liste des catégories de personnels concernés est disponible sur le site "territoiresvendomois.fr" à la rubrique "Enfance jeunesse". Des places leur sont réservées jusqu'à 6 jours précédant le premier jour de fréquentation de l'ALSH et peuvent être demandées à la rubrique "Contactez-nous" sur l'espace famille, "<https://espacefamille.vendome.eu>"



## CE QUI NE CHANGE PAS

- 7 accueils de loisirs sans hébergement ouverts cet été pour garantir des accueils de proximité des 3-13 ans
- Des équipes d'animation investies et dynamiques pour proposer **des jours de vacances pour vos enfants**

	6-7	24-7	31-7	24-8	28-8
<b>Montoire-sur-le-Loir</b> 34 pl.	3-13 ans "Les lutins"				
<b>Naveil</b> 47 pl.	3-13 ans				
<b>Saint-Firmin-des-Prés</b> 21 pl.	3-13 ans				
<b>Savigny-sur-Braye</b> 26 pl.	3-13 ans				
<b>Selommes</b> 13 pl.	3-13 ans				
<b>Thoré-la-Rochette</b> 29 pl.	3-13 ans				
<b>Vendôme</b> entre 57 et 75 pl.	3-13 ans				

### À savoir :

D'autres accueils de loisirs que ceux gérés par Territoires vendômois seront sûrement ouverts cet été par des associations ou des syndicats intercommunaux. Les organisateurs de ces accueils réfléchissent encore à la manière dont ils vont faire évoluer leur offre pour répondre aux nouveaux protocoles sanitaires. Les informations sur ces accueils de loisirs seront communiquées au mois de juin par envoi de mails aux usagers inscrits sur l'espace famille.



## Début des inscriptions

**Mercredi 3 Juin**  
à partir de 8 h 30  
sur l'espace famille

<https://espacefamille.vendome.eu/>

**et auprès du guichet unique de l'hôtel de ville  
et de communauté Parc Ronsard**

Après leur inscription les familles seront invitées à attester avoir pris connaissance du protocole sanitaire s'appliquant cet été au sein des accueils collectifs de mineurs gérés par Territoires vendômois. Le document est disponible pour consultation sur le site "territoiresvendomois.fr" à la rubrique "Enfance jeunesse".

**Renseignements au 02 54 89 41 70**